

## 8 Faits divers &amp; Justice

## Suicide à Essassa

## Mikolo se tue pour échapper aux "mauvais esprits"

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

Même la première séance de délivrance qu'il a eue avec les pasteurs et autres exorcistes n'a pas suffi pour dissuader le malheureux de renoncer à son sombre dessein. Aussi, à la suite d'une sorte de confession par téléphone, le natif de Mbigou, qui disait être poursuivi par des esprits de façon infernale, se fera-t-il exploser la cervelle à l'aide d'un fusil de type calibre 12.

EN retournant le fusil de type calibre 12 contre lui, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, Joseph Mikolo, Gabonais de 46



Photo : SCOM

La maison dans laquelle Joseph Mikolo (photo de droite) a tragiquement mis fin à ses jours.

ans, a finalement mis à exécution sa menace de se donner la mort. Quelques secondes après, dans une maison en construction sur le terrain familial d'Essassa, dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoum, à 27

km de Libreville, les parents, tirés de leur sommeil par la détonation, n'ont fait que constater l'horreur. Aussitôt prévenus, les gendarmes de la brigade de Nkoltang vont rallier la scène du drame, vers 6 heures, pour l'ouverture



Photo : SCOM

de l'information judiciaire. Les premiers renseignements font état de ce que Joseph Mikolo hallucinait et présentait régulièrement des signes de démence. D'autant que, rapporte sa sœur aînée et tutrice, il se disait pour-

suivi sans cesse par de parfaits inconnus. Aussi, dans l'espoir d'atténuer l'instabilité mentale du malheureux, rentré il y a deux semaines seulement de Mbigou, son lieu de naissance, les parents l'ont-ils récemment conduit chez des pasteurs et autres exorcistes pour des séances de délivrance spirituelle. « Le deuxième rendez-vous avec les chasseurs de mauvais esprits était d'ailleurs fixé au dimanche dernier. Mais Joseph Mikolo a (...) mis à exécution sa menace de se donner la mort », indique la direction des enquêtes de la brigade de Nkoltang. On rapporte que, avant de passer à l'acte, le défunt

aurait pris le soin, vers 4 heures, de joindre téléphoniquement ses parents de Libreville. Car, aurait-il dit au téléphone, la pression de ses poursuivants mystiques a fini par arriver à son comble. A la suite de cette confession, Joseph Mikolo, qui avait à sa possession une arme à feu, va prendre la direction de la maison en chantier, où il se donne la mort. « Le cerveau du monsieur s'est répandu sur les murs de la pièce (...) », renseigne un officier de police judiciaire (OPJ). Après le constat d'usage, le corps a été acheminé dans une maison de pompes funèbres. Le défunt laisse trois enfants et une famille très éplorée.

## Insécurité à Franceville

## Ces voleurs qui perturbent le sommeil des populations

N.O.  
Franceville/Gabon

De nombreux délinquants, parmi lesquels parfois d'anciens bagnards, écument depuis un moment la ville de Franceville, de jour comme de nuit. Dernier fait en date, le domicile d'un particulier, situé au quartier Ayassi, dans le deuxième arrondissement, où une dame de ménage a été sauvagement agressée.

UNE femme, la quarantaine révolue, a été agressée et blessée grièvement à la tête, le jeudi 8 octobre dernier, par des individus non encore identifiés, venus pour "visiter" le domicile où elle travaille comme technicienne de surface, au quartier Ayassi, dans le deuxième arrondissement de Franceville.

Ce matin-là, il est environ neuf heures, la quadragénaire s'affaire, comme de coutume, à ses tâches ménagères, à l'intérieur de la maison. Mais tout à coup, trois individus tenant deux ma-



Photo : N. O.

Le crâne de la victime après l'agression.

chettes et un bâton font irruption. A peine est-elle remise de sa surprise, que les deux "visiteurs" foncent sur elle, lui assénant de coups. Ce sont les cris de douleur poussés par la malheureuse qui alertent les occupants de la maison, dont le propriétaire des lieux, sous la douche à ce moment-là. « Je me suis dirigé vers le salon pour m'enquérir de la situation. C'est alors que je me suis retrouvé face à face avec l'un d'eux, qui agressait sauvagement mon employée. Je l'ai frappé avec la béquille que je tenais en main. C'est ainsi qu'il s'est enfui par la fenêtre, et a sauté la barrière », té-



Photo : N. O.

Quelques effets des agresseurs après leur forfait.

moigne, en effet, Mary Claude Boula Bongotha, qui pense que les agresseurs de son employée ignoraient la présence d'autres personnes dans la maison. La scène attire les autres occupants de l'habitation et des voisins, qui accourent aussitôt. Mais les présumés voleurs ont déjà pris la poudre d'escampette, laissant derrière eux la domestique baignant dans une mare de sang. Celle-ci est rapidement transportée au Centre hospitalier régional Amissa Bongo, où elle recevra dix points de suture, assortis d'une incapacité de travail

de quinze jours.

**PROPHÉTIE** En prenant la fuite, les deux malfrats réussissent tout de même à emporter un téléphone portable, celui du propriétaire justement. En revanche, sont visibles sur la scène du vol, les armes blanches dont les filous étaient munis, ainsi qu'une paire de babouches. Des éléments qui permettront sans nul doute à la police judiciaire, chargée de les retrouver, d'avancer dans l'enquête. Il est à noter que cette agression intervient au lendemain de la mise en liberté des pri-

sonniers ayant bénéficié de la remise gracieuse de peines. Une initiative présidentielle diversement appréciée à Franceville, en raison de ce que nombre de ses bénéficiaires ne semblent pas en mesurer le bien-fondé.

Le procureur de Franceville, Gilbert Mbarangolo, s'adressant à ces derniers lors de la cérémonie dédiée à cette mise en liberté, avait peut-être les mots justes : « Je n'ai rien à vous dire, parce que je suis convaincu que d'ici le premier janvier 2016, vous reviendrez ici, dans cette maison carcérale. Puisque je connais la plupart des délinquants parmi vous, qui n'hésiteront pas à bafouer cette grâce présidentielle, en commentant des forfaits. Donc lorsque vous sortez, ça me gêne. C'est pourquoi, je vous dis à bientôt! »

Et le moins que l'on puisse

dire, est que sa prophétie s'est très vite accomplie. D'autant que trois jours seulement après la remise de peines aux détenus, le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué a perdu à nouveau sa quiétude.

Ainsi, dans la nuit de mercredi 14 au jeudi 15 octobre dernier, d'autres individus s'infiltrèrent dans le magasin Super Ckdo du quartier Potos pour tenter, en vain, de s'emparer du coffre-fort. Ils arrachent les caméras de surveillance et les détruisent. Les enquêteurs supposent que si les malfrats ne sont pas allés au bout de leur acte, c'est certainement parce que le temps était court. Ils ont dû s'enfuir, surpris par le lever du jour. Depuis lors, malgré l'enquête ouverte par la PJ, les responsables de ces actes courent toujours.

## Accident de la circulation

## Une embardée sur la Voie-Express fait des blessés

B.M.  
Libreville/Gabon

UN camion roulant dans le sens Charbonnages/Rond-point de la démocratie, et un véhicule à usage de taxi, immatriculé CJ 312 AA, sont entrés en collision hier matin à Libreville, au lieu-dit Lac Bleu, sur la Voie Express. Selon les témoignages recueillis sur place, le camion, après avoir dérapé, a brusquement effectué un tête-à-queue, allant coincer le taxi sur les plots en béton placés à cet endroit. La violence du choc a été telle, que le petit



Photo : LBON

Ce qu'il reste du taxi après le choc.

véhicule s'est retrouvé écrabouillé, particulièrement sur le flan gauche. Vu l'état du taxi après cet ac-

cident, il était difficile de penser que celui-ci n'ait pas fait de mort. Fort heureusement, il n'y en a pas eu. Le

conducteur du véhicule léger, ainsi que le seul passager se trouvant à bord, à ses côtés, en sont toutefois sortis avec des blessures, qui ont nécessité leur acheminement dans une structure hospitalière pour y subir des soins.

Cet incident vient remettre au goût du jour le sempiternel problème des poids lourds circulant dans les rues de la capitale, et dont l'état mécanique laisse parfois à désirer, en dépit du fait que leurs conducteurs possèdent toujours des pièces afférentes à leur circulation. En bonne et due forme!



LEBEK  
2015